



FAO DOMAINE PRIORITAIRE



DÉFINITION DE NORMES AU NIVEAU MONDIAL ET MISE EN CONFORMITÉ DES POLITIQUES ET DE LA LÉGISLATION AU NIVEAU NATIONAL

Étant donné que la mondialisation assouplit de plus en plus les frontières et polarise l'attention internationale sur les problèmes frontaliers, il devient d'autant plus important que les pays aient accès à des règles et des pratiques acceptées et harmonisées internationalement qui leur permettront de trouver des solutions communes aux changements mondiaux.

Les activités de la FAO axées sur la fourniture de biens publics mondiaux – de la fixation des normes, des règles, des directives, aux protocoles et codes de pratique – ne peuvent être séparées de ses opérations sur le terrain. Ces deux domaines d'activité sont non seulement interdépendants, ils se renforcent aussi mutuellement, car les activités de la FAO sur le terrain sont soutenues par des ressources normatives, tandis que son travail normatif est constamment renforcé par les leçons apprises sur le terrain.

Au niveau national, la FAO aide les pays à développer leurs capacités à adopter les normes et règles acceptées et à les inclure dans leurs propres politiques nationales et cadres législatifs qui visent à promouvoir une agriculture durable et à garantir l'hygiène et la qualité des aliments produits. L'assistance fournie au niveau national a pour objectif d'introduire les meilleures pratiques et principes acceptés internationalement dans les législations nationales. La bonne gouvernance, cruciale pour la durabilité de l'agriculture fait partie de ces principes.

Forum neutre pour débattre de problèmes d'importance mondiale

La FAO offre un forum neutre où ceux qui établissent des règles se réunissent pour partager, débattre et décider de moyens communs d'aller de l'avant. Par exemple, le Codex Alimentarius, hébergé à la FAO, détermine les règles alimentaires internationales et fait en sorte que tous les pays participent au débat et puissent bénéficier de conseils pour adapter ou adopter les règles dans leur législation nationale. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, également à la FAO, a négocié le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et, plus récemment, a négocié et a adopté le Deuxième plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

DIRECTIVES VOLONTAIRES POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS APPLICABLES AUX TERRES, AUX PÊCHES ET AUX FORÊTS DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE NATIONALE

Les pays Membres de la FAO se sont réunis au siège de la FAO, à Rome en mars 2012 pour les négociations finales qui aboutirent à l'accord sur les Premières directives mondiales pour la gouvernance des régimes fonciers – directives qui modifieront la façon dont les pays régissent les droits d'accès aux terres, aux pêches et aux forêts. Près de 1 000 experts des pays membres de la FAO, issus des organismes des Nations Unies, des donateurs et des partenaires opérationnels ont pris une part active à la rédaction et au processus de négociation qui dura sept ans, sous les auspices du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

EXEMPLES D'IMPACT

DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Lorsque le Plan d'action mondial pour les ressources génétiques fut adopté par 150 pays en 1996, ce fut le premier cadre à échelle planétaire qui permettait de créer un système efficace pour lutter contre la perte de la diversité génétique. L'adoption du plan eut un tel succès que la FAO reconferma son engagement en adoptant un Deuxième plan d'action mondial en 2011.

PROCESSUS: Le Deuxième plan d'action mondial se base sur une série de consultations régionales auxquelles participèrent 131 pays, ainsi que des organisations scientifiques, du secteur privé et de la société civile. La Commission des ressources génétiques finalisa le Plan pour adoption par le Conseil de la FAO.



© FAO/Giuseppe Bizzarri

IMPACT: La surface des zones protégées a augmenté de 30 pour cent et il existe 300 nouvelles banques génétiques (leur nombre étant passé de 1450 à 1750). Les petits exploitants agricoles participent de plus en plus fréquemment à des programmes de sélection. Malgré ces progrès, il subsiste des lacunes à traiter d'urgence, telles que la perte de diversité phytogénétique. Le Deuxième plan d'action mondial abordera ces lacunes et s'engagera à faire progresser une gestion saine du patrimoine mondial des ressources mondiales phytogénétiques.

INITIATIVE MONDIALE EN FAVEUR DES AVIS SCIENTIFIQUES RELATIFS À L'ALIMENTATION

La mondialisation, la modification des systèmes de production alimentaire et les habitudes de consommation des aliments, l'accroissement du commerce alimentaire et l'apparition de nouveaux dangers ont provoqué une multiplication de demandes d'avis scientifiques à l'appui des efforts consentis par les gouvernements pour créer des systèmes nationaux de contrôle des aliments.

Qu'un pays élabore ses propres réglementations alimentaires, ou que le Codex Alimentarius débatte du besoin ou de l'impact de nouvelles normes alimentaires internationales, dans chaque cas, les décisions doivent être scientifiquement fondées.



©FAO/Roberto Faidutti

Photo de couverture: ©FAO/Giulio Napolitano

PROCESSUS: L'initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation (GIFSA) est un fonds fiduciaire multidonateurs, lancé par la FAO et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour étendre la prestation de conseils scientifiques dans des domaines tels que l'évaluation des risques des additifs alimentaires, des résidus des médicaments vétérinaires, des risques microbiens, pour permettre que des avis soient fournis plus rapidement dans des domaines suscitant de nouvelles inquiétudes relatives à l'alimentation, tels que les nanotechnologies, et pour renforcer les capacités scientifiques aux niveaux national et régional dans le but de produire des données et de faire en sorte que les décisions soient scientifiquement fondées.

IMPACT: Les activités ayant un rapport avec l'établissement de normes scientifiques et le renforcement des capacités régionales et nationales garantissant que les mesures relatives à la sécurité sanitaire des aliments soient scientifiquement fondées sont au cœur de la Science pour des aliments sains. Par exemple, le GIFSA a appuyé l'examen et l'essai d'un outil basé sur le Web destiné à aider les décideurs politiques à établir des mesures de contrôle de la *Salmonella* et du *Campylobacter*, et a accueilli une réunion d'experts de la FAO/OMS qui a abouti à un ensemble de recommandations appréciées sur l'application des nanotechnologies dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.